



Frais sur Enchères Judiciaires

Par **RCZ78**, le **21/06/2016** à **08:47**

Bonjour,

Je voudrais me lancer sur la piste des achats aux enchères immobilières suite à décision judiciaire mais j'avoue que je suis perdu entre les coûts additionnels trouvés sur les forums et ce que m'annonce le cabinet d'un avocat. voici un exemple :

Mise aux enchères : 15K€

Mon enchère : 20K€ (appart vétuste + amiante, tout à refaire)

Frais préalables de l'avocat poursuivant : 9,4K€

Droits d'enregistrement, timbres, pub Hypoth : 1,2K€

Émoluments de mon avocat : 1,4K€

Honoraires : 2,2K€

Total des frais 14,2K€

Coût d'Acquisition Total : 34,2K€

Cela voudrait dire que les frais représentent 71% du montant de l'adjudication, je n'ose le croire

Merci de votre retour,

Jean-Luc